L'INTIMIDATION C'EST DES MOTS, DES GESTES OU DES ATTITUDES QUI

- marquent l'inégalité des pouvoirs,
- ont pour effet de nuire ou de faire du mal,
- sont répétitifs.

LES TÉMOINS ONT LE POUVOIR DE FAIRE LA DIFFÉRENCE.

J'AI LE POUVOIR DE DIRE : « ARRÊTE! »

Avec calme et confiance, je m'affirme sans violence en disant à la personne qui intimide d'arrêter.

J'AI LE POUVOIR DE RASSURER.

Avec sincérité et confiance, je fais preuve de bienveillance envers la cible.
Je l'inclus dans mes activités.

J'AI LE POUVOIR DE DÉNONCER.

Par civisme et avec confiance, je dénonce la situation aux personnes en autorité.

J'AI LE POUVOIR DE CONTINUER DE FAIRE DES CHOIX. JE PEUX UTILISER UNE OU PLUSIEURS INTERVENTIONS ET RECOMMENCER, JUSQU'À CE QUE LA SITUATION CESSE.

Je m'engage à utiliser mon pouvoir si je suis témoin d'intimidation.

Signé à _____ *, le* _____.

L'ANONYME

Mercier Hochelaga-Maisonneuve Montréal

ENSEMBLE CONTRE l'intimidation!

Avec la participation financière de : Québec